



Saison 2023 / 2024

SALLE ESCRIME LAFOUCRIERE

→ Inscriptions

Nous vous informons que notre club d'escrime recevra les inscriptions à la salle d'escrime, gymnase des Guineberts.

Mercredi 6 Septembre 2023 de 17 h 30 à 19 h

Mercredi 8 Septembre 2023 de 17 h 30 à 19 h

Se munir de :

- La fiche d'inscription
- Du certificat médical rempli ou de l'attestation de l'auto questionnaire santé datée et signée
- Du règlement de la cotisation.

→ Concernant les certificats médicaux

- **Pour les mineurs**, il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence. Il suffit de remplir l'auto questionnaire santé et remettre l'attestation signée par un parent ou représentant légal. La production du certificat médical demeure toutefois obligatoire lorsqu'au moins une des réponses au questionnaire de santé du mineur est « oui ».
- **Pour les adultes**, L'inscription ne sera validée qu'après réception du certificat médical mentionnant la non-contradiction à la pratique de l'escrime en loisir et en compétition. Il est valable 3 ans mais le pratiquant doit renseigner un questionnaire santé (questionnaire Cerfa daté et signé à remettre au club). La production du certificat médical demeure toutefois obligatoire lorsqu'au moins une des réponses au questionnaire de santé du mineur est « oui ».
- **Pour les vétérans:** -Avant 65 ans
Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les 3 ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin. Les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé (formulaire Cerfa QS SPORT-0).
- A partir de 65 ans
Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin. Il faut utiliser le document spécifique : « certificat médical vétéran ».
- **Simple surclassement:** Pour les tireurs souhaitant participer à des compétitions dans la catégorie immédiatement supérieure devront fournir le document: certificat médical d'absence de contre-indication et de simple surclassement.

→ Reprise des entraînements :

A partir du 11 septembre 2023

→ Horaires des cours

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
INITIATION (Fleuret) M7 (2017) M9 (2016)			17h00 – 18h00	
CLUB 1 (Fleuret) M9 (2015) M11 (2013, 2014)		18h00 - 19h00		17h30 – 18h30
CLUB 2 (Fleuret / Épée) M13 (2011, 2012) M15 (2009, 2010)			18h00 – 19h30	18h30 – 19h30
EPEE M17 (2007, 2008) M20 (2004, 2005, 2006) SENIORS, VETERANS (1984 et avant)	18h00 - 20h00		19h30 – 21h30	19h30 – 21h30